



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

R:

M:
I:

24064249

Déposé / Reçu le

11 AVR. 2024

au greffe du ~~crédit~~ ^{tribunal} de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0842 796 277

Nom

(en entier) : ARTAMIS INDUSTRIAL

(en abrégé) :

Forme légale : Société à Responsabilité Limitée

Adresse complète du siège : Place Stéphanie, 6 Boîte 2 - 1050 Ixelles

Objet de l'acte : Transfert du siège

D'un PV de l'Assemblée Générale daté du 20 décembre 2023, il ressort que:

1^{ère} résolution:

A l'unanimité, les membres de l'assemblée générale décident de transférer le siège social de la Place Stéphanie, 6 Bte 2 - 1050 Ixelles vers l'Avenue Louise 500 Boîte 169 - 1050 Bruxelles avec effet au 20 décembre 2023.

2^{ème} résolution

A l'unanimité, l'assemblée générale désigne comme mandataire spécial la SA B.F.S. (BCE : 0553.557.521), avec subdélégation expresse à son préposé, Monsieur Edouard BERDAL, aux fins d'accomplir les formalités nécessaires auprès du Moniteur belge et de la Banque Carrefour des Entreprises du chef de la résolution prise ci-dessus. Le mandataire pourra, au nom de la société, faire toutes déclarations, signer tous actes et documents nécessaires ou utiles à l'exécution du présent mandat.

Monsieur le Président
Patrick MOENS.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/04/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).